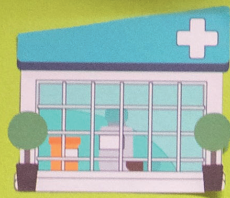


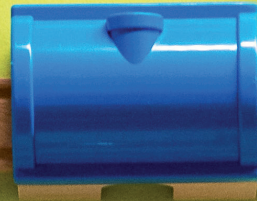
QU'EST CE QUE LE CAMSP ?

C'est un service de prévention et de soins destiné aux enfants de 0 à 6 ans présentant un trouble du développement.

- 🔍 Dépistage et diagnostic précoce des troubles
- ⊕ Soins
- 🛡️ Prévention et réduction des handicaps
- 😊 Soutien, aide sociale et éducative
- 💬 Accompagnement familial
- 📍 Information, sensibilisation des partenaires



Plus d'informations sur
www.avdipe.fr



Credits photos: Freepik / Unsplash / Adobe Stock, Conception graphique: Groupe FBO, Impression: Esprit.fr. Ne pas jeter sur la voie publique. Association Vendéenne pour le Dépistage et les Interventions Précoces de l'Enfant (AVDIPE). Siège social au CHD Les Oudairies 85520 La Roche sur Yon tél : 02 51 47 35 00.



Association Vendéenne pour
le Dépistage et les Interventions
Précoces de l'Enfant

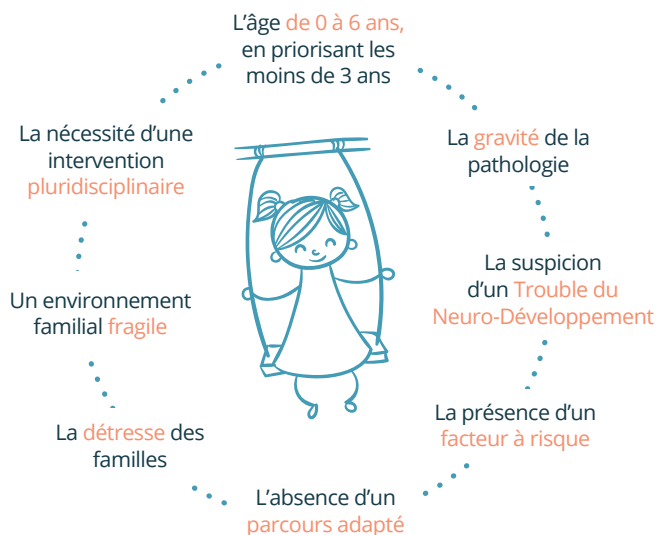
AVDIPE

LE CAMSP

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
Polyvalent de Vendée

LES CRITÈRES D'ADMISSION

Le CAMSP priorise l'admission des enfants selon des critères cohérents et éthiques :



CAMSP Polyvalent de Vendée

CHD Les Oudairies
85000 La Roche sur Yon
+33 (02) 51 47 35 00



Antenne Les Herbiers

5 Rue du Château Gaillard
85500 Les Herbiers
+33 (02) 51 57 50 75



Antenne Challans

18 rue Owen Chamberlain
85300 Challans
+33 (02) 51 49 84 61



Antenne Fontenay-le-Comte

40 Rue François Rabelais
85200 Fontenay-Le-Comte
+33 (02) 51 51 82 45



Demandes d'ordre général : contact@avdipe.fr

Transmission de données médicales :

avdipe.camsp@planet-sante.fr (Messagerie Sécurisée de Santé)



Repérage, Diagnostic et Interventions précoces

PARCOURS DE L'ENFANT

Comment se passe l'accompagnement d'un enfant au CAMSP ?
Trois niveaux d'intervention : le suivi-surveillance, le bilan et le suivi thérapeutique



J-0

Demande de la famille avec adresseur médical

Information de la famille de la bonne réception du dossier

Recueil d'informations complémentaires

Contact systématique de la famille par l'assistant de service social pour vérification et évaluation des éléments

J+ 1 mois

COMMISSION D'ADMISSION PLURIDISCIPLINAIRE

La demande est soumise à la validation d'une commission composée de :

Médecin
Directeur administratif
Assistant administratif
Assistant de service social
Psychologue

Réorientation de l'enfant

Si la situation de l'enfant ne relève pas du CAMSP

Réorientation de l'enfant

par exemple, en SESSAD TSA précoce

J+ 3 mois

BILAN AU CAMSP

s'il n'a pas été réalisé au préalable

- 1 Inscription sur liste d'attente
- 2 Admission pour bilan
- 3 Nomination du coordinateur de projet
- 4 Réalisation des consultations et évaluations
- 5 Réunion de projet personnalisé avec les parents, les professionnels de santé et les partenaires

Bilan + 3 mois

SUIVI THÉRAPEUTIQUE

après bilan au CAMSP ou en externe

- 1 Inscription sur liste d'attente
- 2 Phase d'admission si le bilan a été réalisé en externe
- 3 Mise en œuvre des modalités d'intervention
- 4 Actualisation du projet personnalisé

2 ans ½ max

PROJET DE SORTIE DE L'ENFANT

Réorientation de l'enfant vers le secteur médico-social, sanitaire ou libéral si sa situation ne relève plus du CAMSP ou si la durée maximum d'accompagnement de 2 ans et demi est atteinte

Mission de suivi de l'enfant sur 3 ans à partir de sa sortie du CAMSP

J+ 2 mois

Suivi-surveillance si nécessaire

Consultation médicale et accompagnement social

Sortie de l'enfant

après consultation avec le médecin si ce dernier évalue que la situation de l'enfant ne relève plus du CAMSP

